

MENTIONS LÉGALES

Santander Consumer Finance, succursale en Belgique est la succursale établie en Belgique d'un établissement de crédit agréé de droit espagnol soumis à la supervision de la Banque d'Espagne, dont le siège social est sis à 1040 Bruxelles, avenue des Nerviens 85, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0763.791.559 et soumise à la supervision de la Banque Nationale de Belgique (BNB, 1000 Bruxelles, boulevard de Berlaimont 14, www.bnb.be) et de l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA, 1000 Bruxelles, rue du Congrès 12-14, www.fsma.be).

Santander Consumer Finance, succursale en Belgique dispose d'un agrément en tant que succursale belge d'un établissement de crédit de droit espagnol, octroyé par la BNB et est placée sous la surveillance de cette dernière et de la FSMA. Santander Consumer Finance, succursale en Belgique fait partie du groupe de Banco Santander.

Le service clientèle de Santander Consumer Finance, succursale en Belgique peut être contacté par e-mail à l'adresse e-mail info@santanderconsumerbank.be et par téléphone au numéro +32 2 588 96 26 (NL) ou +32 2 588 96 25 (FR).

Santander Consumer Finance, succursale en Belgique exerce également ses activités en Belgique sous le nom commercial suivant : Santander Consumer Bank.

Le taux sur base annuelle est susceptible d'être modifiés à tout moment par Santander Consumer Finance, succursale en Belgique. Cependant, le taux de la prime de fidélité en vigueur au moment du versement ou du début d'une nouvelle période reste inchangé pendant 12 mois.

Les comptes d'épargne **Vision** et **Vision+** sont soumis au précompte mobilier en vigueur. Le précompte mobilier n'est pas dû sur la première tranche d'intérêts (à concurrence d'un plafond de 980 € pour l'année de revenus 2021), perçus par compte, par personne physique résidente en Belgique et par année. Ce montant est doublé pour les comptes ouverts au nom de conjoints mariés ou cohabitants légaux (soit un plafond de 1.960 € pour l'année de revenus 2021). Le précompte mobilier est de 15% pour tout intérêt qui dépasse le plafond. Il est retenu à la source automatiquement par Santander Consumer Finance, succursale en Belgique. Si un client dispose de plusieurs comptes d'épargne, il est tenu de reprendre dans sa déclaration fiscale les intérêts perçus au-delà du plafond et qui n'ont pas été soumis au précompte mobilier.

Les modifications du taux d'intérêt et du taux de la prime de fidélité seront applicables immédiatement et sans préavis, dans les conditions prévues par la législation. Toute modification (dont le taux d'intérêt de base et le taux de la prime de fidélité) sera publiée sur le site www.santanderconsumerbank.be et dans les documents suivants :

- [Informations clés pour l'épargnant du compte d'épargne réglementé Vision](#)
- [Informations clés pour l'épargnant du compte d'épargne réglementé Vision+](#)

Les comptes d'épargne Vision et Vision+ sont des produits et services proposés par Santander Consumer Finance, succursale en Belgique et mis à disposition de ses clients exclusivement via le site internet sécurisé suivant : www.santanderconsumerbank.be.

Pour plus d'informations :

- [Conditions générales](#)
- [Tarifs](#)
- [Document d'Informations clés pour l'épargnant Vision](#)
- [Document d'Informations clés pour l'épargnant Vision+](#)

Santander Consumer Finance, succursale en Belgique - 85, Avenue de Nerviens - B-1040 Bruxelles - Belgique
Tel. +32 2 286 54 11 – BE 0763.791.559 – RPM Bruxelles – TVA BE0763.791.559

Coordonnées en Espagne : Santander Consumer Finance SA - Insc. Reg. Merc. Madrid, T.1663, Gen.1081, Secc. 3ª libro de Soc. Folio 102, Hoja nº 7.822, C.I.F. A28122570. Reg. Banco. España nº 0224. Dom : Avda de Cantabria s/n 28660 - Boadilla del Monte - Madrid – España

- [Fiche d'information sur la protection des dépôts](#)
- [Politique de protection de la vie privée](#)

Santander Consumer Bank se réserve le droit de compléter, modifier ou supprimer à tout moment les Conditions générales, les Conditions et Tarifs et les produits.

Les avoirs déposés auprès de Santander Consumer Consumer Finance, succursale en Belgique bénéficient du système légal espagnol de garantie des dépôts pour un montant de 100.000 € par titulaire de compte et par banque. En cas de faillite ou de risque de faillite de l'institution financière, le client risque de perdre son épargne ou d'être soumis à une diminution / conversion en actions (Bail-in) pour la partie supérieure à 100.000 €. Pour plus d'informations, voir : <http://www.fgd.es> (ou, en anglais, <https://www.fgd.es/en/Index.html>).

Santander Consumer Finance, succursale en Belgique utilise les noms commerciaux Santander Consumer Bank, Vison et Vison+.

L'éditeur responsable du site internet www.santanderconsumerbank.be est Santander Consumer Finance, succursale en Belgique. Les droits de propriété intellectuelle sur les informations, les publications et les données fournies sur le site internet www.santanderconsumerbank.be appartiennent à Santander Consumer Finance, succursale en Belgique. Sauf accord écrit et préalable de Santander Consumer Finance, succursale en Belgique, toute reproduction ou diffusion des informations, publications et/ou données est interdite. Les informations, publications et/ou données sur le site internet www.santanderconsumerbank.be sont régies par le droit belge et relèvent de la compétence exclusive des cours et tribunaux de Bruxelles.